HANDBALL. ProD2 (14e j). Cherbourg - Billère, demain à 20 h 30

Faites que Chantereyne bouillonne !

Face à l'un des concurrents pour le titre, la JS Cherbourg a l'occasion de frapper un grand coup pour débuter la seconde partie de saison. Dans sa salle où elle est encore invaincue, elle veut sentir le public derrière elle. Même dans les moments difficiles.

Laszlo Fulop tente d'emmener le public avec lui, vendredi, face à Pontault-Combault. Il faudra que les supporters répondent présent, demain soir, lors du choc au sommet face à Billère.

Des supporters, plus que des spectateurs. C'est le voeu formulé, en conférence de presse, hier midi par Sébastien Leriche, l'entraîneur, et Morgan Youf-Pinsault, l'un des piliers de la JS Cherbourg. Invaincus à domicile depuis le début de la saison, les Mauves le doivent évidemment à la qualité de leur jeu, leur puissance, leur volonté, mais également au supplément d'âme transmis par les 2 600 personnes qui se déplacent le vendredi soir à Chantereyne.

Si cette question se pose aujourd'hui, c'est parce que face à Pontault-Combault (28-26), vendredi dernier, les joueurs cherbourgeois ont senti un peu d'apathie dans les tribunes. **« Quand ça ne marche pas, on entend un peu moins le public »**, avoue Morgan Youf-Pinsault **« Je me suis fait la réflexion avec Baptiste (Calandre), au début de seconde période, j'avais l'impression d'entendre les gens parler de l'autre côté du terrain, ce n'est pas quelque chose dont on avait l'habitude. »**

Le pivot de la JSC n'en veut pas au public. Il sait que son équipe fait partie des privilégiées avec une affluence que certains clubs de Division 1 sont envieux. Mais alors que les combats s'annoncent de plus en plus acharnés quand les matchs couperet feront leur apparition, les acteurs en demandent encore plus : un soutien sans faille.

« La salle peut encore passer un cap »

« On a une chance inouïe de jouer devant une salle pleine », se félicite Sébastien Leriche. **« Après, je comprends que lorsque l'on rentre dans un gymnase et que l'on paye un certain prix, on est en droit de ne pas être content. Je pense que cette salle peut encore passer un cap : quand nous sommes bons, Chantereyne est en fusion ; en revanche, quand on est mauvais, il faut que le public nous rende meilleur. »**

Pour résumer, les spectateurs réagissent en fonction du score inscrit sur le tableau d'affichage. Les supporters sont derrière leur équipe à tous moments. Demain, c'est la deuxième option que veulent voir les Mauves. **« Ce n'est pas uniquement la JSC qui décide de tout, qui gagne, qui accélère, qui marque. Il y a aussi un adversaire qui est là pour nous barrer la route »**, insiste « Momo ». **« Face à Billère, on va peut-être quelques minutes comme cela, et c'est à ce moment-là que Chantereyne doit rentrer en action, nous soutenir, nous mettre un petit coup de pied pour repartir de l'avant »**, poursuit son entraîneur.

La conclusion pour le pivot cherbourgeois : **« On reste des êtres humains, on a le droit à l'erreur. Un jour, on perdra à domicile. On n'est pas là pour promettre une heure de beau jeu. Il y aura des matchs de merde mais le principal, c'est de prendre les 3 points. Pour rendre heureux notre public ! »**

David CAPELLE

100.

Il n'y a plus de places assises, mais il reste encore environ une centaine de tickets à vendre (sur la passerelle) pour le match face à Billère. Les spectateurs intéressés peuvent les acheter sur le site internet du club (jscherbourg.fr) ou avant la rencontre, à Chantereyne, dans la limite des places disponibles.

Trois points en moins pour Billère !

D'après nos confrères du journal Sud Ouest, la fédération a rendu son jugement concernant la pénalité de 3 points infligée à Billère. Rappelons que le club béarnais avait aligné le 20 novembre contre Istres (victoire 29-26) un joueur non qualifié (Yannick Palma). L'appel a été rejeté par l'instance et la sanction a donc été confirmée. Une bonne nouvelle pour la JS Cherbourg qui voit ainsi un concurrent direct reculer dans la hiérarchie.

PROGRAMME

Vendredi (20 h 30) :
Angers - Mulhouse
Cherbourg - Billère
Limoges - Dijon
Nancy - Pontault-Combault
Saran - Istres
Valence - Besançon.
Samedi (20 h 30) :
Massy - Sélestat

ProD2

	Pts	J	G	N	P
1. Cherbourg	33	14	9	1	4
2. Mulhouse	32	13	9	1	3
3. Billère	30	13	10	0	3
4. Sélestat	29	13	8	0	5
5. Saran	29	13	7	2	4
6. Pontault-C.	29	14	7	1	6
7. Nancy	29	13	8	0	5
8. Dijon	28	13	7	1	5
9. Besançon	28	13	7	1	5
10. Istres	27	13	7	0	6
11. Massy	25	13	5	2	6
12. Limoges	17	13	2	0	11
13. Angers	16	13	1	1	11
14. Valence	13	13	0	0	13

TIR SUBAQUATIQUE. Départementaux. A Cherbourg

Un titre à domicile pour le CNP

Le club cherbourgeois a organisé à la fin janvier, à Chantereyne, le championnat de la Manche de tir sur cible subaquatique.

La discipline demande concentration et précision.

La seule section manchoise de tir sur cible peut avoir le sourire. A l'issue des 25es championnats de la Manche, l'un des licenciés du CNP, Bertrand Hamelin, a remporté l'une des trois épreuves de la compétition. Une compétition qui a rassemblé quatre clubs (avec Caen, Rennes et Vire) et 25 participants, dont certains membres de l'équipe de France. **« Cette année, les jeunes, minimes et cadets ont pu participer aux mêmes épreuves que les seniors »**, se satisfait Cyrille Lecacheur, le responsable de la section tir sur cible du CNP. Si aucun jeune ne venait de la Manche, il constate que la discipline rencontre pourtant un vrai succès du côté de Vire notamment, qui a mis en place une section jeune. **« Nous, nous avons, déjà effectué des séances de découverte**, explique Cyrille Lecacheur. **J'espère qu'on aura des jeunes à l'avenir »**. Le CNP compte aujourd'hui dans sa section tir une douzaine de licenciés. Il faut dire que cette discipline se pratique surtout l'hiver, avant que ses aficionados ne se tournent ensuite vers la mer. Les Cherbourgeois s'entraînent tous les jeudis de 19 h 30 à 21 h 00 à la piscine du Maupas.

Au niveau de la compétition, Bertrand Hamelin s'est imposé en précision, une épreuve qui consiste à tirer à 10 reprises sur une cible située à 4 mètres de profondeur et à 3 mètres de distance du bout de la flèche. **« C'est une belle surprise pour le club »**, assure Cyrille Lecacheur.

Les « France » en ligne de mire

La deuxième épreuve est le biathlon, qui alterne apnée et tir. Trois ténors de la discipline ont brillé avec, en tête, le Virois François Chauvel. **« C'est une épreuve très physique qui demande une bonne apnée et de la précision »**, détaille le responsable. Un parcours de 15 mètres suivi d'un tir de précision puis d'un retour au point de départ, toujours en apnée, est à effectuer à trois reprises. La performance est chronométrée.

Enfin, le super biathlon a été remporté par le Rennais Yannick Le Menn, malgré la belle performance du Cherbourgeois Laurent Cadinot, battu en demi-finale. Dans cette épreuve, le nageur doit effectuer à cinq reprises un parcours de 10 mètres (à faire à l'aller puis au retour) puis d'un tir à effectuer le plus rapidement possible. Sur les cinq tirs, il doit en avoir réussi au moins trois.

Cette compétition donne des points pour se qualifier pour les championnats de France, les 24 et 25 mai à Chartres. Cyrille Lecacheur précise que **« deux ou trois Cherbourgeois pourraient s'y qualifier, à commencer par Bertrand Hamelin »**.

Al. G.

La section du CNP compte une douzaine de licenciés.

Bon plan

Se faire plaisir avec l'iPhone 5s à prix mini

1€ (1)

iPhone 5s argent 16 Go avec Open Play Multiligne 8 Go à 46,99€/mois* avec engagement de 24 mois.

DAS : 0,979 W/kg (2)

iPhone 5 S

orange™

Boutique Orange, orange.fr

*Forfait mobile réservé aux clients Open.
Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 17/02/2016, en France métropolitaine, réservée aux particuliers que le client Open souhaite rattacher à son contrat dans la limite de 4 forfaits Open Multiligne. Tarif majoré de 12€/mois en cas de résiliation ou de détachement du forfait. Kit mains-libres recommandé. (1) Prix de vente conseillé au 01/02/2016 avec ce forfait. Le réseau des boutiques étant constitué d'indépendants, les prix peuvent varier. (2) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.